

Québec, le 10 mai 2023

COMMUNIQUÉ AUX PARTIES AGISSANT DEVANT LE COMITÉ DE DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

Retrait des plexiglas

Nous souhaitons vous informer que les panneaux en plexiglas installés dans les salles d'audience seront retirés dans les prochaines semaines. Cette décision a été prise en raison notamment de la diminution des risques liés à la propagation de la COVID-19 et des nouvelles directives gouvernementales.

Nous tenons à vous rassurer que la sécurité des parties agissant devant nous et de notre personnel reste notre priorité absolue et nous continuerons de suivre strictement toutes les mesures de préventions recommandées par les autorités.

Dans le souci de maintenir un environnement de travail sûr et sain pour tous, nous vous rappelons l'importance de nous informer immédiatement si vous ou un de vos clients ou témoins êtes malades ou présentez des symptômes tels que fièvre, toux, difficultés respiratoires ou tout autre symptôme lié à la COVID-19 afin d'offrir des solutions adaptées permettant la tenue de l'audience. Vous pouvez notamment vous référer à la directive sur le mode de tenue des audiences disponible sur le site internet du Comité.

Pour toutes questions, vous pouvez communiquer avec le greffe du Comité par écrit au : comite.deontologie@msp.gouv.qc.ca

Nous comptons sur votre collaboration habituelle et vous prions de recevoir nos meilleures salutations.

Le président,

Marc-Antoine Adam